

# NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Martinique compte :

- 4 associations
- 1 représentant de l'État



## Martinique

- Céméa (Fort De France)
- Ligue de l'enseignement (Fort De France)
- DRDJSCS (Fort de France)

## Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État



# LE FONJEP À LA MARTINIQUE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

## → ÉDITO

Le comité régional du Fonjep a été installé en février 2018 afin de poursuivre la dynamique de travail engagée depuis de nombreuses années en Martinique pour soutenir les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Il s'est réuni à trois reprises en 2018. Le premier comité a réuni huit personnes pour organiser le travail de la commission et élire ses représentants. Frédéric CONTAULT a été élu délégué régional et Chantal SACARABANY a été désignée suppléante. Le second comité s'est réuni en mars avec douze personnes pour définir les priorités de travail. Cinq thèmes sont ressortis des échanges et ont été

choisis comme axes de travail : la relation aux politiques, les modèles socio-économiques, la jeunesse, le sens du bénévolat aujourd'hui, la territorialisation des interventions, la revalorisation de l'éducation populaire.

Une troisième réunion nous a permis d'interroger nos fonctionnements et de mettre en chantier la thématique de revalorisation de l'éducation populaire. Les réflexions se poursuivent en 2019.

Par ailleurs, le comité suit de près les travaux sur les modèles économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire menés par le Fonjep au niveau national, qui ne manqueront pas d'alimenter nos réflexions.

## Nos thèmes de travail prioritaires :

- Relation aux politiques
- Modèles socio-économiques
- Jeunesse, sens du bénévolat aujourd'hui
- Territorialisation des interventions
- Revalorisation de l'éducation populaire

# LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Martinique, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques<sup>1</sup> et à la charte de cogestion

du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

## 34 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **34 à la Martinique**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois<sup>1</sup>.

### Postes Fonjep ?

Des aides pour soutenir



un projet



7 000 à 8 000 € d'aide  
Pendant 3 ans  
Renouvelable 2 fois



Dans 3 domaines d'action :  
• Jeunesse et éducation populaire  
• Cohésion sociale  
• Politique de la ville



Pour soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié



Attribution des postes par l'État via les services déconcentrés  
Concertation entre État, associations et collectivités au sein des comités régionaux du Fonjep

### Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

## Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

Au plan national, cela s'est traduit en 2018 par :

- 136 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 1691 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 45 poste Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) dont 1 à la Martinique.



## Modèles socio-économiques

Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche.

En tout, 45 associations participent à ces expérimentations.

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.



Ces 34 postes ont été financés grâce à :

215 159 €  
de subventions de l'État

1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers